



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le mardi 20 décembre 2022 à 19 h, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Sont présents :

Manon Bastien Couturier et Gilles Ladouceur

Sont absents :

Chantal Crête (absence motivée)

Anik Bois (absence motivée)

Don Saliba (absence motivée)

Jocelyn Martel (absence motivée)

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Sisle, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Deux (2) membres du conseil sont présents et il n'y a pas quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

Ouverture de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Présentation et adoption du budget 2023.
3. Période de questions.
4. Levée de la séance.

La directrice générale et secrétaire-trésorière atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil. Tous les membres du conseil ne sont pas présents et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévue au Code municipal du Québec.

1. CONSEIL

Le maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs, souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte et informe la salle qu'il n'y a pas quorum. La séance extraordinaire est reportée à une date ultérieure.

1.1

450-12-2022
Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Manon Bastien
Et résolu

D'ouvrir la séance à 19 h 01

ADOPTÉE à l'unanimité

2. LEVÉE DE LA SÉANCE

2.1

451-12-2022
Levée de la séance

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu



No de résolution
ou annotation

QUE la séance soit et est levée à 19 h 04.

ADOPTÉE à l'unanimité

Jean-Paul Descoeurs
Maire

Louise Sisla
Directrice générale et secrétaire-trésorière